

SELECTIONS D'ENTREE EN FORMATION RENTREE 2024

Avec le concours du Fonds Social Européen, du Ministère des solidarités de l'autonomie et des personnes handicapées, et de la Région Réunion, l'ARFIS OI - IRTS de La Réunion organise en vue des rentrées de septembre 2024, les sélections pour les formations suivantes :

« Sous réserve de financement par le Fonds Social Européen et la Région Réunion pour le public étudiant ou demandeur d'emploi »

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- 1- Être titulaire du baccalauréat ;
- 2- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- 3- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

ASSISTANT
DE SERVICE
SOCIAL
(37* places)

EDUCATEUR
DE JEUNES
ENFANTS
(35* places)

EDUCATEUR
SPECIALISE
(50* places)

Vous êtes :

- lycéens et futurs bacheliers,
- ou étudiants non titulaires d'un diplôme dans l'enseignement supérieur ou d'un diplôme post-bac,

Vous devez vous pré-inscrire sur la plateforme PARCOURSUP

**INSCRIPTIONS PARCOURSUP
du 17 JANVIER 2024 au 14 MARS 2024 inclus**



Vous êtes :

- étudiants titulaires d'un diplôme dans l'enseignement supérieur ou d'un diplôme post-bac,
- ou demandeurs d'emploi à la date d'entrée en formation,
- ou salariés dont la formation est financée par les employeurs et leurs fonds de formation (Plan de développement de compétences, OPCO, CPF...),



Vous devez vous inscrire directement sur le site internet de l'IRTS de La Réunion aux dates ci-dessous.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- 1- Être titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale (BTS ESF)
- 2- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation.

Vous devez vous inscrire directement sur le site internet de l'IRTS de La Réunion.

CONSEILLER
EN ECONOMIE
SOCIALE FAMILIALE
(15* places)

**INSCRIPTIONS EN LIGNE www.irtsreunion.fr
du 17 JANVIER 2024 au 22 MARS 2024 inclus**



REUNIONS D'INFORMATION

Mercredi 31 janvier 2024 à 15h (en présentiel et en distanciel)

Jeudi 22 février 2024 à 18h30 (en distanciel)

Jeudi 7 mars 2024 à 14h30 (en présentiel)

(Renseignements sur notre site internet en janvier 2024)

Ces formations
sont accessibles par la voie
de l'Apprentissage

(* Les effectifs mentionnés sont des effectifs prévisionnels et seront arrêtés au cours du premier semestre 2024. Des places sont financées pour des personnes porteuses de handicap, des cursus partiels ainsi que des post jury VAE. Dans tous les cas, la qualité de demandeur d'emploi ou d'étudiant est requise.